

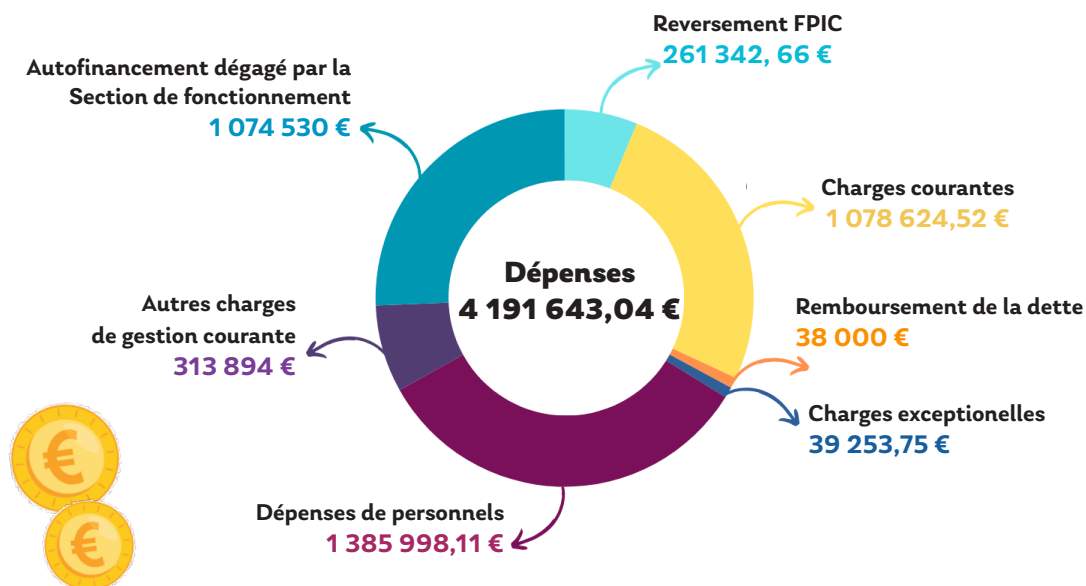


# BUDGET 2025

Voté en Conseil Municipal du 31 mars 2025

## FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 4,19 millions d'euros. Il permet d'assurer le bon déroulement du quotidien de la commune : salaires, entretien des bâtiments, énergie, subventions aux associations, etc. Les recettes proviennent principalement de la fiscalité locale, des dotations de l'État et des services rendus à la population (restauration scolaire, périscolaire, loyers...). En 2025, la commune prévoit de dégager un autofinancement de plus d'1 million d'euros, indispensable pour soutenir ses projets d'investissement futurs. Au niveau des dépenses, il est à noter cette année une hausse de la masse salariale de 4,2 %, liée notamment à l'ouverture du nouveau centre de loisirs et une nouvelle contribution imposée par l'État via la loi de finances 2025 : un prélèvement exceptionnel de 40 142 €, qui sera partiellement reversé à la commune sur trois ans.



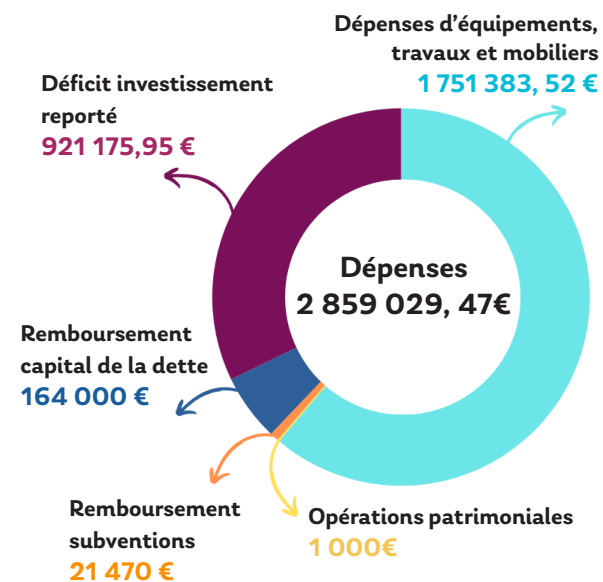
### Glossaire Acronymes :

FCTVA : Le fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) a pour objet la compensation par l'État aux collectivités locales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux, de la TVA acquittée sur leurs investissements, sur la base d'un taux forfaitaire. (Source INSEE)

FPIC : Créée par l'article 144 de la loi de finances initiale pour 2012, le FPIC est un mécanisme de péréquation horizontale pour le secteur communal. Il consiste à prélever une fraction des ressources fiscales de certaines collectivités pour la reverser à des collectivités moins favorisées.

## INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement s'équilibre à 2,86 millions d'euros. Il permet de financer les projets qui améliorent le cadre de vie des habitants et préparent l'avenir. Ces investissements sont financés par les subventions, les recettes propres de la commune, et l'autofinancement dégagé sur le budget de fonctionnement.



### ZOOM sur les principaux investissements prévus cette année :

- Travaux d'isolation à l'école, avec le soutien du fonds vert
- Installation de panneaux solaires à la Maison des associations
- Aménagement du parc municipal et création d'un espace de sport de plein air (zone AirFit)
- Achat d'un véhicule électrique et de matériel pour les services techniques
- Mise en conformité de l'électricité et des accès aux toitures dans les bâtiments communaux
- Remplacement de l'alarme incendie et de la centrale d'air à la salle des fêtes
- Changement de tuiles à l'église

